



Choisystrasse 1
Case postale 8124
CH-3001 Berne
PC 30-1480-9
Tél. 031 388 36 36
Fax 031 388 36 35
info@sbk-asi.ch
www.sbk-asi.ch

Outil n° 5

Expertes et experts ; sites internet et bibliographie

1. Conseils pour le traitement des patientes et des patients difficiles, formations continues pour les collaboratrices et les collaborateurs

Les responsables obtiendront conseils et soutien **auprès de toutes les sections de l'ASI, cf. www.sbk-asi.ch**. Celles-ci peuvent le cas échéant vous procurer les coordonnées d'experts et d'expertes qui vous conseilleront et organiseront des formations continues sur ce thème. L'ASI vous recommande également les expertes ou organismes suivants :

Le deuxième Observatoire

Reconnue d'utilité publique, l'association Le deuxième Observatoire est constituée d'un **Centre de compétence en matière de risques psychosociaux (RPS) et de harcèlement au travail**, ainsi que d'un **[Institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre](#)**, dont le siège est à Genève..

Le **Centre de compétence est spécialisé en matière de risques psychosociaux (RPS)**, de discriminations et de violences, comme de harcèlement psychologique et de harcèlement sexuel, au travail. Son expertise est pleinement reconnue, se basant sur une expérience de plus de vingt ans.

Il s'adresse aux institutions, entreprises, organisations privées comme publiques, ainsi qu'aux associations professionnelles.

Il offre des conseils en mettant à disposition des personnes de confiance expérimentées, en garantissant une entière confidentialité. Leur mandat est d'écouter et accompagner les employé-e-s en souffrance au travail, conseiller la hiérarchie et accompagner l'élaboration, ou l'actualisation, de procédures internes aux organisations pour prévenir l'atteinte à la personnalité et à l'intégrité personnelle.

Le centre propose différentes modalités de formations adaptées aux besoins et aux publics concernés.

Suivant les contextes et les demandes, des audits ou des enquêtes sont menées pour cerner l'ampleur d'un problème, le comprendre et l'évaluer, afin d'établir des faits à travers une procédure bien établie et proposer des recommandations.

L'Institut romand de recherche et de formation sur les rapports de genre vise à éclairer la face cachée des inégalités de genre ainsi qu'à en étudier les mécanismes, dans une approche intersectionnelle des rapports sociaux.

Il s'adresse à des structures de formation (institutions de la petite enfance, corps enseignant et élèves, du primaire, secondaire I et II, formations professionnelles, HETS et Universités), ainsi qu'à toute entité et personnes actrices dans le monde politique, social et culturel qui souhaite promouvoir l'égalité en termes de genre.

De par son expertise, il propose des recherches, des pistes de réflexion et d'action qui participent à la transformation des discriminations, à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et encouragent une mixité sociale égalitaire, respectueuse des diversités. L'Institut s'engage depuis de nombreuses années auprès de publics très variés en termes d'âges et d'inscriptions institutionnelles, par des projets directement mis en place par l'équipe du deuxième

observatoire ou sur mandats pour des besoins et thématiques spécifiques – allant de modules de sensibilisation et de formation diversifiés, d'accompagnement de groupes de travail et de projets, ainsi que de modération de tables rondes.

Contact :

le deuxième Observatoire

2 bis rue de la Tannerie
Case postale 1608
1227 Carouge

Tél : 022 301 37 95

Courriel : info@2e-observatoire.com

Website: www.2e-observatoire.com

www.non-c-non.ch Site d'information sur le harcèlement sexuel au travail

Les commissions anti-harcèlement des différentes CCT telles que la CCT Santé 21 (NE),
www.cctsante21.ch

Les directives, listes de personnes de confiance et documents publiés par les administrations cantonales pour le personnel de l'état, cf. par ex., pour Fribourg,
<https://www.fr.ch/bef/vie-quotidienne/parcours-de-vie/prise-en-charge-a-letat-de-fribourg-en-cas-de-harcelement-sexuel>

Les services et bureaux pour la promotion de l'égalité entre femmes et hommes des cantons, des municipalités et d'entreprises et autres organismes spécialisés pour l'intervention dans les cas de harcèlement sexuel comme le Groupe de confiance de l'Etat de Genève, www.ge.ch/confiance.

2. Sites internet avec des liens vers d'autres services dans différentes régions

Deux sites du Bureau de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) apportent des informations de fond, des renseignements sur les droits et fournissent une multitude d'informations et de liens vers des offres de conseils et des possibilités de prévention :

www.harcelementsexuel.ch

Informations concernant le harcèlement sexuel sur le lieu de travail.

www.against-violence.ch

Informations sur la violence domestique – mais aussi dans la vie professionnelle.

3. Bibliographie

A part le guide « Mais c'était pour rire, voyons ! » mis à votre disposition, il n'existe pas d'autre ouvrage concernant explicitement le harcèlement sexuel des employés du secteur de la santé.

Le site du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes renvoie à une sélection d'ouvrages bibliographiques, de médias et de liens (bibliographie commentée) sur le harcèlement sexuel en général : www.ebg.admin.ch.

Les commentaires relatifs à l'art. 4 de la loi sur l'égalité (« Harcèlement sexuel ; discrimination ») in : Margrith Bigler-Eggenberger/Claudia Kaufmann : Commentaire de la loi sur l'égalité, Ed. Réalités sociales, Lausanne 2000 et Gabriel Aubert/Karine Lempen : Commentaire de la loi sur l'égalité, Ed. Slatkine, Genève 2011.

Vous trouverez un aperçu actualisé en permanence de la jurisprudence concernant la loi sur l'égalité sous :

www.leg.ch.

Empêcher la discrimination raciale à l'hôpital

Le manuel de Anne Aufranc-Kilcher et Nadia di Bernardo Leimgruber (« Rassistische Diskriminierung im Spital verhindern » ; en allemand seulement) contient des informations et un fil rouge pratique pour la mise en œuvre de mesures. Editeur et distribution : Société suisse pour le politique de la santé SSPS, Zurich, 043 243 92 20, www.sggp.ch.